



ANNEXE A FORMULAIRE DE DEMANDE

APPEL À PROJET DE RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT PUBLIC/PRIVÉ

DATE LIMITE DE SOUMISSION: 19 octobre 2022

Le formulaire de demande doit être rempli en français et ne pas excéder 10 pages, dont 1 page maximum pour la présentation de l'expérience préalable et de l'expertise prouvée dans le domaine de l'accompagnement des diplômés en recherche d'emploi. Il est très important que ce document contienne toutes les informations pertinentes concernant l'action.

Table des matières

1. Résumé de l'action	. 2
2. Détail des activités	. 2
3. Méthodologie	. 2-3
4. Plan d'action détaillé	. 3-4
5. Durabilité de l'action	. 4
6. Expérience du demandeur en gestion de projet	.4

1. Résumé de l'action - ½ page

L'objectif global de l'appel à projet est de renforcer l'employabilité des jeunes diplomés sans débouchés, par la mise en place d'un dispositif permettant l'acquisition de compétences recherchées par les entreprises, en Tunisie et en Europe.

L'objectif spécifique de l'action est le développement des compétences afin de promouvoir les salariés en entreprise, d'attirer des jeunes diplomés vers des secteurs en demande et d'assurer l'insertion professionnelle de jeunes diplomés sans débouchés.

L'action devra tout d'abord s'appuyer sur un diagnostic visant à documenter la pénurie de compétences, en Tunisie et en Europe.

L'organisme choisi devra collaborer avec les services publics de l'emploi ou de la formation (ANETI, ATFP, MESRS...) ainsi qu'avec les entreprises et les industries privées afin de proposer un accompagnement innovant et de qualité pour les diplomés sans débouchés.

À travers ce projet, l'organisme va renforcer : i) les capacités et compétences des jeunes diplomés sans débouchés ; (ii) le système d'enseignement technique et de formation professionnelle (iii) l'insertion professionnelle des jeunes diplômés sans débouchés. Ce projet permet également de promouvoir le partenariat public / privé.

2. Détails des activités - 3 pages maximum

Ci-dessous un canevas indicatif. Veiller au caractère opérationnel des activités prévues pour atteindre chaque résultat.

Résultat 1 : Mise en place de la gouvernance du projet

A1.1 - Création d'une structure de coordination et d'un e structure de concertation

Identifier les membres de la structure de coordination qui aura pour rôle de planifier et de mettre en œuvre les activités, de gérer les moyens financiers et d'assurer le suivi, l'évaluation et le reporting (= équipe projet).

Parallèlement, une structure de concertation rassemblera l'ensemble des acteurs publics et privés impliqués dans le processus d'accompagnement des jeunes diplomés sans débouchés (identifier les membres). Elle permettra de discuter la stratégie adoptée ainsi que les propositions du comité de coordination, notamment les zones d'intervention prioritaire.

A1.2 - Mise en place d'un système de suivi et d'évaluation

La structure de coordination doit appliquer le plan d'action aligné sur le cadre logique. Elle est responsable de la conformité des activités réalisées à ce plan d'action et doit présenter un rapport narratif et financier à mi-parcours ainsi qu'un rapport narratif et financier final dans un délai de 30 jours après la fin de l'action.

Description des procédures de suivi et d'évaluation interne (système de collecte et gestion de l'information, suivi budgétaire, mise en œuvre des activités, satisfaction des indicateurs, gestion des risques).

R2: Définition d'une initiative commune public/privé pour remédier à une tension sur le marché de l'emploi

A2.1 - Identification et documentation d'un besoin de compétences

Le diagnostic devra s'appuyer sur des éléments probants : enquêtes, études et statistiques produites par les services publics de l'emploi, les groupements d'employeurs... en Tunisie et/ou en Europe.

A2. 2 - Planification et mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé pour au moins 20 diplomés sans débouch és

Définir un projet de renforcement de l'employabilité pour 20 à 40 personnes (diplomés sans débouchés, diplômés à la recherche d'un premier emploi, ou salariés devant monter en compétences). La garantie de l'emploi constituera un plus.

R3: Renforcement du partenariat transnational autour des dynamiques de l'emploi

A3.1: Actions d'information et de sensibilisation, en Tunisie et en Europe

A3.2 : Développement de relations concrètes entre partenaires public/privé et Tunisie/Europe

3. Méthodologie - 3 pages maximum

La méthodologie adoptée pour l'exécution de cette action reposera sur les deux piliers suivants :

- a) la concertation,
- b) l'accompagnement personnalisé des bénéficiaires.

Description motivée du rôle assigné dans l'action aux différents acteurs et parties prenantes ((co)demandeur(s), bénéficaires, administration, services publics, autorités locales, structures privées, organisations de la société civile, etc.).

Description des moyens proposés pour la mise en œuvre de l'action (ressources humaines, équipement, matériel et fournitures, etc).

Analyse des risques (conditions préalables et hypothèses).

4. Plan d'action détaillé - 1 page

Succession des activités dans le temps et chronogramme.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Résultat 1												
A1.1 - Création d'un comité de coordination et d'un comité de concertation												

L										
Résultat										

5. Durabilité de l'action − 1,5 pages

Décrire l'impact attendu de l'action en incluant des données quantitatives :

- Impact économique
- Impact social

6. Expérience du demandeur en gestion de projet – 1 page